

A vos agendas :

Samedi 6 mai
Journée citoyenne

Dimanche 14 mai
Bicentenaire
de l'orgue Callinet

*En mai fais
ce qu'il te plaît !*



Le Mot du Maire



Après un hiver relativement clément, voici donc revenu le printemps et la vie à l'extérieur qui reprend son cours.

Dans un souci de préservation de notre environnement et de nos ressources naturelles, j'en appelle au civisme de chacune et chacun d'entre vous pour notamment surveiller votre consommation d'eau et la limiter dans la mesure du possible. Pour mémoire, plus de la moitié des habitations de notre commune sont alimentées par de l'eau provenant de la nappe phréatique et seule la partie haute du village dispose encore de l'eau

de nos sources dont le débit souffre par un manque de neige et de pluie durant la saison hivernale. Je profite de ce bulletin pour vous présenter le budget communal 2023 voté par le Conseil Municipal au mois de mars et à titre de comparaison les dépenses et recettes effectives de l'année 2022.

Depuis mon élection en juillet 2020, les taxes locales n'ont été augmentées qu'en 2021. Comme les particuliers et les entreprises, les collectivités locales subissent également l'augmentation des prix de l'énergie (électricité, gaz et fuel) mais aussi celles relatives au fonctionnement d'une commune. Cette situation m'a amenée à

proposer au Conseil Municipal de relever le taux des taxes locales de 3 %, augmentation modérée mais indispensable et responsable, soit :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de 21,71 % à 22,36 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties de 87,40 % à 90,40 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 12,72 % à 13,10 %

Cordialement
Votre Maire,
Marie Odile UHLERICH

AGENDA

SAMEDI 6 MAI NEUBOIS - Journée Citoyenne

Une nouvelle journée citoyenne se prépare pour le SAMEDI 6 MAI prochain. Plusieurs chantiers sont prévus et comme pour les journées précédentes, nous comptons sur votre présence pour ensemble, dans la convivialité et la bonne humeur, mener à bien de belles réalisations.



Jeune retraité

Notre agent communal Christian WIESER sera en retraite à compter du 1er mai 2023. Après vingt-trois années de service et au nom du Conseil Municipal, du personnel communal, du personnel enseignant et de l'ensemble des neuboisiens, je lui souhaite de profiter de cette nouvelle page de vie pour découvrir d'autres horizons et s'adonner à de nouvelles activités. Grégory NIERENBERGER le remplacera sur un poste à temps non complet.

Comité des fêtes Kritt'Evènements DIMANCHE 14 MAI NEUBOIS Bicentenaire de l'orgue Callinet

Suite aux travaux de relevage de l'orgue Callinet dont la partie instrumentale est classée aux monuments historiques, une journée festive aura lieu le DIMANCHE 14 MAI 2023 sous l'égide de la municipalité et du comité des fêtes Kritt'Evènements, voici le programme :

- . 10h30 Grand-Messe avec bénédiction de l'orgue selon un rite sacré
- . Apéritif et repas à la salle St-Materne
- . 17h00 Inauguration de l'orgue avec un concert joué par Roland LOPES et des chants interprétés par les Chorales Réunies sous la direction de Jean-Jacques HEYBERGER et Catherine ZIESSEL.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à participer à cette manifestation.

COMMUNE DE NEUBOIS

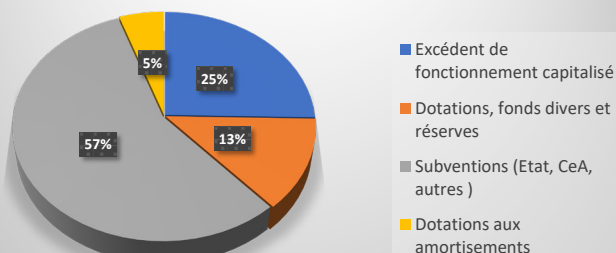
9 rue de l'Eglise
0388856155
mairie.neubois@wanadoo.fr
ouverture au public :
Lundi et Jeudi
de 8h30 à 11h30
Mardi de 13h30 à 16h30
vendredi de 13h30 à 17h30

JOURNAL D'INFORMATION
NEUBOIS NOTRE VILLAGE
KRITTER DORFBLATT

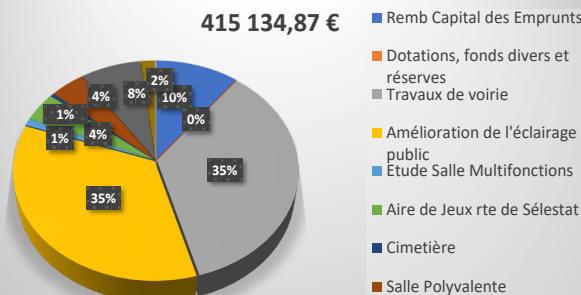
conception et mise en forme
Fabien DIGEL

Pour 2022, ce sont les chiffres définitifs. Vous constaterez, dans les dépenses de fonctionnement l'importante part des charges de personnel et dans les recettes de fonctionnement celle des impôts et taxes, preuve que notre Commune ne dispose pas d'autres recettes conséquentes. L'excédent de fonctionnement a permis de combler le déficit de l'investissement.

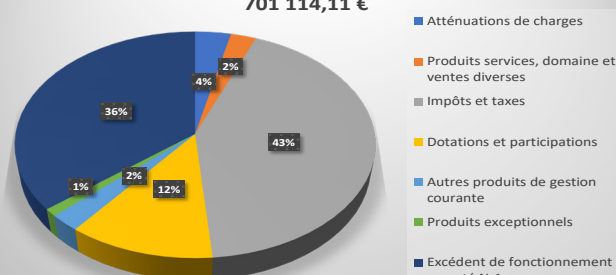
RECETTES D'INVESTISSEMENT 221 029,71 €



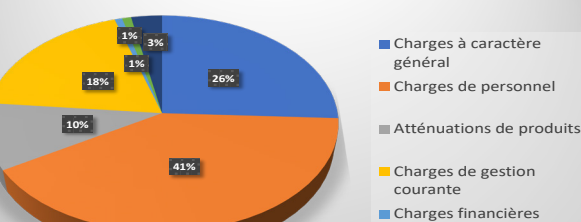
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 415 134,87 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 701 114,11 €



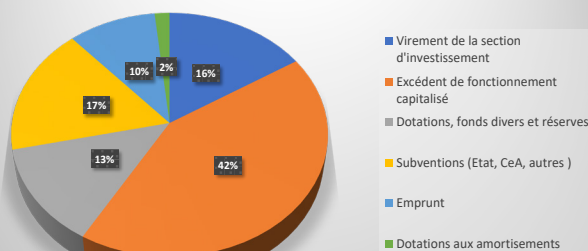
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 376 808,81 €



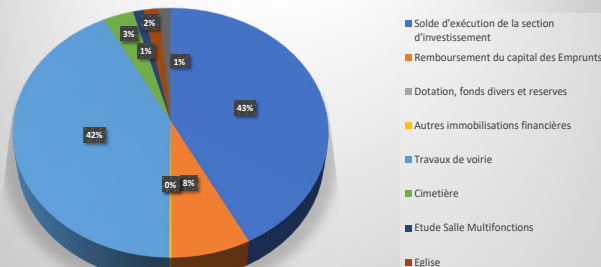
BUDGET PREVISIONNEL 2023

Pour 2023, voici schématiquement le budget primitif voté en mars. Il s'agit de prévisions permettant de faire face aux charges communales d'une part et à l'encaissement des recettes d'autre part. A ce stade, le budget est équilibré tant en dépenses qu'en recettes.

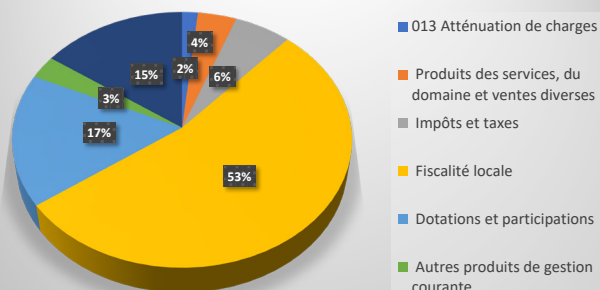
RECETTES D'INVESTISSEMENT 588 920 €



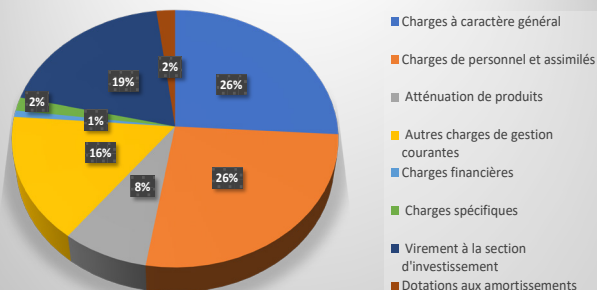
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 588 920 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 487 800 €



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 487 800 €



INFORMATIONS DU VILLAGE

85ème anniversaire

Mme Gabrielle BORTMANN née GUNTZ a vu le jour le 10 février 1938 à Châtenois, fille cadette des époux Guillaume GUNTZ, maire de Neubois de 1945 à 1971 et de Lina SIMON qui tenait une épicerie. Après sa scolarité, elle a travaillé comme employée de bureau aux Ets MARCHAL à Châtenois où elle a rencontré Lucien BORTMANN son futur mari. Le mariage a eu lieu à Neubois le 2 octobre 1964 et le couple s'est établi dans la maison parentale. De leur union est née Marie-Line établie avec son conjoint dans le Haut-Rhin et Gabrielle est l'heureuse mamie d'Alix, petite fille à qui elle tient énormément. Gabrielle a repris l'épicerie familiale pendant une

quinzaine d'années y rajoutant la vente de magazines et de cigarettes et tabac.

Toujours très active, disponible et indépendante grâce à sa voiture, elle rend de nombreux services autour d'elle.

Mme le Maire et Estelle MARCOT son adjointe qu'elle a reçues avec beaucoup de bienveillance lui ont offert un bel arrangement floral au nom de la Commune et lui ont souhaité de garder la santé pour profiter encore de belles années.



Cabaret de Neubois



10 dates à guichet fermé en mars 2023

Merci pour votre fidélité !

Merci pour vos applaudissements !

Merci pour vos rires et votre enthousiasme !

Le public se déplace désormais de toute l'Alsace.

Nous avons tout mis en œuvre pour vous proposer un spectacle à l'image de notre troupe : dynamique, avec sérieux et passionné. Ce fût encore une belle alchimie entre les jeunes et les moins jeunes, entre les sketches, musiques, mimes, danses, surprises, vidéos et blagues.

On a adoré vous avoir à nos côtés et pour tout cela, nous vous disons MERCI !

Rendez vous le 17 et 18 novembre à Strasbourg dans la salle mythique du Barabli, Place Broglie pour vivre une soirée best of du Cabaret de Neubois.



L'Amicale des Pompiers

Les beaux jours sont de retour et nous sommes heureux de vous proposer nos tartes flambées les vendredis 12 mai et 27 octobre 2023.

Nous organiserons une fête du village le samedi 15 juillet prochain.

Merci pour votre soutien tout au long de l'année.

La Boule Neuboisienne

L'association « La Boule Neuboisienne » a repris ses activités le Vendredi 24 mars. Les entraînements ont lieu les Mardis après-midi et les Vendredis après-midi et en soirée.

Notre club, dont la devise est « Respect et Convivialité » compte actuellement 145 membres et se veut un club « Familial ». Nous serions très heureux d'accueillir tous les habitants de Neubois qui le souhaitent pour une initiation à la pétanque et vous rappelons que le site est accessible à tous, y compris lors des entraînements des Mardis et Vendredis. Pour des raisons d'assurance, les non-membres devront s'acquitter d'une carte journalière de 2 €. Les enfants sont également les bienvenus, à condition d'être accompagnés d'un adulte. Alors, n'hésitez plus à venir nous rencontrer et à passer un bon moment de détente et de convivialité.

Point Lecture de Neubois

Avez-vous déjà poussé la porte du point lecture ?

Un large choix de romans, policiers, documentaires, BD, albums et livres jeunesse, CD et DVD vous y attend. Le fonds propre de cette bibliothèque de

plus de 1 000 ouvrages est complété par un système de prêts réguliers par la Bibliothèque d'Alsace via la Médiathèque de Villé (environ 700 livres) et aussi par des achats « coups de cœur » parmi les nouveautés littéraires, financés par un budget d'acquisition octroyé par la commune.

Lire c'est s'évader, faire marcher son imagination, s'abstraire du quotidien. Adhésion gratuite

Permanences les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h

